

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE NOTRE DAME D'AFRIQUE »

Siège Abidjan Yopougon Songon Anguededou ,
carrefour SAPH, en face du GMI, Lot 01, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE NOTRE
DAME D'AFRIQUE »

Objet : - Consultations de médecine générale et toutes spécialités médicales , chirurgicales et soins spécifiques associés ;

- Urgences médico-chirurgicales ;
- Hospitalisations ;
- Echographie ;
- Radiologie et explorations connexes ;
- Endoscopie ;
- Laboratoire d'analyse ;
- Kinésithérapie ;
- Hémodialyse ;
- Soins dentaires et pose de prothèses ;
- Soins ophtalmologiques et services paramédicaux associés,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Songon Anguededou ,
carrefour SAPH, en face du GMI, Lot 01, Ilot 02

Dirigeant(s) M DAGAN N'GUESSAN VICTOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06911 du 09/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41312/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

